L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 8 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande—Une cuisinière compétente pouvant fournir de bonnes recommendations, au No 194 avenue Jackson, entre Camp et Magazine. 8 juin—3f

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste-Anne et Royale. 8 mai—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Shérif d'une propriété de valeur, sur l'Avenue Louisiana et la rue St-Denis.

(Dans l'ilet borné par l'Avenue Louisiana les rues St-Denis, Dryades et Delachaise.

Plan de laquelle sera exposé à la Bourse.

Sidney A. Calongne vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,322.—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 mai 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement—Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Louisiana Avenue les rues St Denis, Dryades et Delachaise, désignés comme lots numéros huit, neuf et dix dans l'ilet No 27 sur un plan du Faubourg Plaisance, annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage passé pardevant Théo. Guyol, notaire public, le 20 avril 1885; une esquisse du dit ilet est annexée pour référence à un acte passé pardevant John J. Ward, notaire, le 18 juillet 1890; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 10 forme l'encoignure de l'avenue Louisiana et de la rue St-Denis.

Deuxièmement—Trois certains lots de terre situés dans le même District et ilet que la propriété décrite ci dessus désignés comme lots numéros six, sept et onze sur le dit plan mentionné ci-dessus du faubourg Plaisance, annexé au dit acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire public. Les lots six et sept sont adjacents l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Louisiana sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro onze mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Denis sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est borné sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'avenue Louisiana par le fond des divers Nos six à dix, les deux inclusivement.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juil 3

PAR LE CONSTABLE.

Charles Grillot vs M. L. Hopper.
Hugh J. Cassidy vs Ben. Fields.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nlle Orléans.—No 19,999 et 20,230—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest More', juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au coin du Passage de la Bourse et la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 20me jour de juin 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Deux chevaux de course appelés "Dan Collins" et "Lourine."

Saisi dans les affaires ci dessus intitulées et numérotées, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
7 juin—7 14 20

R. L. Pettigrew, agent of Seth Thomas Clock Co vs J. F. Ferguson.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 20,057. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'entrepôt, du plaignant, No 505 rue Dryades entre le chemin Félicité et la rue St-André dans le Quatrième District de cette ville, MARDI, le 19me jour de juin 1894, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un wagon à quatre roues, un cheval bai et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
6 juin—6 12 19—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Grennon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,664—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas J. Stanton, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FOTTE, Greffier.
8juin—8 12 17

Dans l'affaire de l'absente Théréza Jacobs.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 42,883 — Division A. Attendu que J. B. Vine', administrateur public pour la paroisse d'Orléans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession de l'absente Théréza Jacobs; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 juin—5 9 13

In re succession de Mlle Ann Miller, absente.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,864—Division B—Attendu que John Watt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur, dans la succession de Mlle Ann Miller, absente, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 juin—5 9 13

Succession de Lucy Ann Waters ou Walters et Augustus Waters, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,766—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George Cour, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 juin—3 7 12

Succession d'Alfred Goldthwaite.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Nott, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er juin—1er 5 10

I. N. Marks & Son individuellement, etc., vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,153—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Isaac N. Marks, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 mai—30—juin 3 8

AVIS AUX CREANCIERS

P. J. Pretus vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,101—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par P. J. Pretus, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 mai—31—juin 5 9

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,638, Division B—Richard Toole vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers — Et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Buisson, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Sam Henderson, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans des propriétés de valeur du Quatrième District et D'une propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Eliza Deloach Pritchard, veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Les deux tiers d'intérêt indivis** dans la propriété ci après décrite, à savoir

(a) **Un certain lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pleasant, Colisée et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Pleasant, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Pleasant.

(b) **Un autre lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, dans le fond et touchant la propriété ci-dessus, mesurant quatre vingt-dix (90) pieds trois (3) pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds, le tout au pied américain plus ou moins.

(c) **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "B," sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la dite rue Pleasant, quarante-cinq (45) pieds un (1) pouce de face à la rue Toledano, quarante quatre (44) pieds deux (2) pouces sur le côté de la ligne vers la rue Prytanée, la divisant du lot "A," sur le dit plan, et quarante-six (46) pieds onze (11) pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot "C."

(d) **Un certain ilet de terre** avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 40, borné par les rues Sixième, Harmony, Claiborne et Market, et ayant huit (8) lots numérotés de un (1) à huit (8) inclusivement, conformément au plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville; le dit ilet mesure deux cent quatre-vingt-dix huit (298) pieds quatre (4) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Harmony sur un (101) pieds deux (2) pouces et trois (3) lignes sur la rue Claiborne, deux cent quatre-vingt treize (293) pieds six (6) pouces et une (1) sur la rue Sixième, et cent cinquante quatre (154) pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes sur la rue Market.

2° **Un certain lot ou portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Albert G. Blanchard, député voyer, en date du 22 avril 1873, annexé à un acte passé pardevant P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 26 avril 1873, conformément au dit plan le dit lot mesure quarante cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant, quarante-cinq (45) pieds un (1) pouce sur la rue Toledano, quarante-six (46) pieds onze (11) pouces du côté vers la rue Prytanée et quarante-neuf (49) pieds huit (8) pouces sur la ligne opposée vers la rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 14 21 28—5 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison, etc.—Bail et droit d'occupation.

H. W. Breitling versus Mme J. G. Schlosser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,954.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

1° **Un lot assorti de meubles de ménage,** etc., selon l'inventaire.

2° **Tous les droits, titres et intérêts** de la défenderesse au bail de la maison No 406 Avenue St-Charles, fait par Mme S. M. Rivers, le 2 janvier 1894 avec la défenderesse, et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1894, à un loyer mensuel de $25.

3° Et dans le cas où le dit bail ne se vendrait pas, il sera offert en vente le droit d'occuper la dite maison No 406 Avenue St Charles, à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juin—7 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey & Henderson en liquidation vs. Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,701.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant au pied américain cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes, entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° **Un lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No 4 mesurant vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, se composant des lots désignés par les numéros 3, 4 et 5.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure au pied français quatre vingts pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds et face la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chapman vs Old African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 31,066—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme lot ou portion de terre dans l'ilet (361) trois cent soixante-un, dans le Premier District, borné par les rues Howard, Cypress, Julia et Freret, mesurant (92) quatre vingt douze pieds de face à la rue Howard (81) quatre vingt-un pieds de large dans le fond sur (125) cent vingt cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée de tous les lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mai—30—juin 6 13 20 27—juillet 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Achille Chiapella.

No 3,914—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, —W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 14 rue Carondelet.—JEUDI, 5 juillet 1894, à la Bourse des Encanteurs, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre, daté du 30 mai 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division "C," dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Eleanor et State et la ligne de Bloomingdale, désigné comme lot No 13 de l'ilet 741, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Eleanor et formant l'encoignure des dites deux rues.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication. 20 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un grand stock assorti de Costumes, Chapeaux, Bottes, Souliers, articles de toilette pour hommes, variétés (notions,) etc. Aussi—Installations, etc.

Zachary Bruenn vs Mme Mélanie Lazard, femme de Adolph Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,881—En vertu d'un ordre de vente daté 7 juin 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 11 juin 1894, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A son local, No 159 rue Poydras.

Tout le contenu, toutes les installations, etc., du dit local, comprenant Habillements Chapeaux, Bottes, etc., etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 juin—8 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés du Deuxième District.

Theodore A. Beck vs Oliver H. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,463.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Douze certains lots de terre** dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 411, borné par les rues St-John, Washington, Lopez et Gayoso, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 19, 20, 21, 22 et 23, sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, en date du 16 avril 1888 et déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Gayoso, trente pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 8 mesure trente pieds de face à la rue Gayoso, sur quatre-vingt pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes sur le côté du lot No 7 et cent cinquante-six pieds de profondeur sur le côté de la ligne vers la rue St-John, le lot No 9 mesure trente pieds de face à la rue St-John, une largeur de soixante deux pieds dans le fond sur une profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 10 de cent pieds, et cent deux pieds dix pouces 3 lignes de face à la rue Gayoso et forme l'encoignure des rues Gayoso et St John; le lot No 10 mesure trente pieds de face à la rue St-John, trente pieds de largeur dans le fond sur cent pieds de profondeur. Le lot No 14 mesure sept pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue St-John, sur une première ligne s'étendant du côté du dit lot vers la rue Lopez et trente-trois pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue St-John sur une seconde ligne s'étendant vers le côté du lot qui est le plus rapproché de la rue Gayoso, huit pieds de largeur dans le fond et cent pieds de profondeur, entre lignes convergent, le lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Lopez, sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur le côté de la ligne qui le divise du lot No 20, et cent vingt pieds de profondeur sur l'autre côté vers la ligne de la rue St-John, à un point sur le fond du lot No 14, à quel point il y a une largeur de deux pieds et puis une autre profondeur de trente trois pieds, à la ligne du fond du dit lot et seize pieds de largeur sur la ligne du fond. Les lots Nos 21, 22, 23 et 20 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lopez, trente pieds de largeur dans le fond, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes parallèles.

2° **Deux lots de terre,** situés aussi dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 376, borné par les rues Dupré, White, Ursulines et Bellechasse, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan fait par E. Surgi ingénieur civil, en date du 28 avril 1888, déposé en l'étude de Joseph Duvigneaud, notaire, lesquels dits lots mesurent comme suit, à savoir.

Le lot No 13 mesure trente deux pieds de face à la rue Dupré, trente pieds de largeur dans le fond, cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 14, et cent dix sept pieds sur la ligne qui le divise du lot No 12.

Le lot No 14, d'une forme triangulaire, forme le coin des rues Dupré et Bellechasse et mesure cinquante-neuf pieds de face à la rue Dupré, cent deux pieds et cinq pouces de face à la rue Bellechasse et cent huit pieds sur la ligne qui le divise du lot No 13.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 mai—19 25—juin 1 8 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Septième District.

T. L. Bayne vs Lewis M. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,517.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson dans cet Etat (actuellement le Septième District de cette ville) et désignés par les numéros cinq et six dans l'ilet numéro 1-16, sur un plan dressé par Castaing et Celles, et daté Nouvelle-Orléans, 15 mars 1866, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'ilet borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Miliaudon; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Ann sur une profondeur de cent quarante-deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir: Un billet de $50 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, le tout jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100, daté du 3 juillet 1891, et payable respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an à partir de leur date (le dit intérêt étant payable semi-annuellement) et garantis par hypothèque et lien du vendeur, sur la dite propriété, par un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vallette Dry Dock Co., O. B. Vallette, subrogé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,012—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette, née Caroline Durbridge No 39,578 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci-après:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, sur le morceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos Neuf et Dix, dans l'ilet No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Chestnut, sur un plan de la même et entre propriété dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847, et déposé pour qu'on s'y réfère comme plan No seize du livre de plans No cinq au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment Gosselin) sur cent trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un bail de valeur, etc., par le Shérif.

Edward W. Burbank, vs Henry Theze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,149—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt du défendeur dans et à un certain bail entre Michael Hackett et la Ville de la Nouvelle-Orléans, d'après un acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, le 2 décembre 1885, de certains lots de terre décrits comme suit: Deux certains lots ou certaines portions de terre faisant face à la rue Melpomène, dans le premier district de cette ville, un lot étant situé dans l'ilet compris entre les rues Melpomène, Baronne, Dryades et Thalie, et l'autre dans un ilet compris entre Melpomène, Baronne, Dryades et Terpsichore, mesurant chacun trente-huit pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur et façade de cent quatorze pieds six pouces (moins quatre pieds pris sur la façade de chaque lot pour l'élargissement du trottoir rue Melpomène) sur une ligne parallèle au marché Dryades, les deux portions de terre sont limitrophes sur leur ligne de côté vers la rue Dryades à un espace s'étendant de toute leur longueur de la façade au fond et mesurant vingt-six pieds de large de la ligne de côté des dits lots à une courbe du dit marché Dryades et ont chacun dans le fond une allée de trente pieds de large qui reste pour un chemin public ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquels bail, bâtisses et améliorations ont été vendus par Michael Hackett au défendeur Henry Theze d'après un acte passé pardevant le dit Taylor, notaire public, en date du 19 mai 1890. Le tout sujet à un bail du dit local, bâtisse et améliorations par le dit Henry Theze à Abraham Oldstein d'après un acte passé pardevant Edgar M. Cahn, le 29 février 1892, et renouvelé par un acte entre les dites parties pardevant le dit notaire, daté le 31 octobre 1893, copies de tous les dits actes et copies des ordonnances de la ville auxquelles on se réfère ici sont enregistrées dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera au-dessus du montant de son enchère, le paiement du loyer du bail ci-dessus à raison de $240.00 par an à partir du 1er jour d'octobre 1894.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30mai—30—juin 6 13 20 27—juil—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,
—ET—
108 et 110 rue Plaisance.
Interdiction de J. G. Leech.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance.

2° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'ilet borné par les rues St André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage dans le Premier District.
A L'ENCAN.
No 386 rue Erato, entre les rues Freret et Locust.

John W. Ryan vs Mme Mary Foote et als.
No 42,338—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu dans la susdite affaire, le 1er mai 1894, et signé le 7 mai 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie Freret et Locust. Le lot est désigné comme lot No 13 et mesure 26 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple, connu par le No 386 rue Erato. Aussi, 2 cottages dans le fond du lot.

Conditions de la vente. Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit d'un et deux ans, avec billets d'acquéreur qui doivent être divisés conformément aux intérêts des parties, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication. L'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de l'année 1894, en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James Fahey, notaire.
12mai—12 16 23 30 juin 6 13

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,
Dans la Paroisse d'Orléans.
A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.
A L'ENCAN—A CREDIT.
Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,869.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 24 mai 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—

1° **Un certain morceau de terre** ou plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 2½ arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Farande, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété anciennement appartenant à M. Farande et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bonligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Giroux et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurant chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1|2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur le côté inférieur par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre,** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est. District Sud-Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20|100 acres ou 38 1|4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite. Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc, comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou tout comptant, au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties; le paiement différé doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 27

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN SPLENDIDE ILET DE TERRE,
Avec les bâtisses et améliorations,
Dans le Troisième District.
Dans l'affaire de LOUIS SCHAFF ET ALS vs les mineurs SCHAFF.
No 42,247.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 24 avril 1894 et signé le 30 avril 1894 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7, borné par les rues Havane, Abondance, Trésor et Warsaw, contenant 28 lots de terre, numérotés de 1 à 28 inclusivement, le tout d'après un plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, ancien notaire, d'après le plan No 32.

Conditions—Un tiers ou plus, ou le tout, comptant; le reste, s'il y en a, en 1 et 2 ans, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra assumer et payer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
9mai—9 16 22 29 juin 5 12

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cheval, Wagon et Harnais.
Chas P. Gould vs ses Créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,756, Division E.

SAMEDI, 16 juin 1894, à 11 heures A. M., à l'écurie Hass, rue Conti, entre les rues Dauphine et Bourbon, nous procéderons à la vente à l'encan publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre rendu et signé le 5 juin 1894, de la propriété ci après décrite—

Un cheval, un wagon, un jeu de harnais, d'après un inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
E. CURTIS & CO.,
Encanteurs, No 201 rue Canal.
6 juin—à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE
—DE—
Propriété de Valeur Bien Située.
Ce Beau Magasin et Résidence en Bois à Deux Etages,
Coin des rues Magazine et Harmony.
Nos 862 et 864 rue Magazine et Nos 136, 136 1-2 et 138 rue Harmony,
Immédiatement en face du Marché de la rue Neuvième et étant avantageusement situé pour affaires.
Une Jolie Résidence Double en Bois à Deux Etages,
Nos 10 et 12 Avenue Washington,
Entre Tchoupitoulas et Livaudais,
Avec Neuf Grands Terrains et Ecurie à Deux Etages.
—Et la—
Résidence en Bois Simple,
No 989 rue Tchoupitoulas,
Entre Huitième et Neuvième.
A L'ENCAN.
Dans l'affaire de Mme Elizabeth Eswirth, Mme Josephine Stander et als.
No 40,882.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, le 26 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15me jour de mai 1894, et signé le 21 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Cette propriété de commerce** et résidence coin des rues S. E. Magazine et Harmony. Nos 862 et 864 rue Magazine et 136, 136 1|2 et 138 rue Harmony, immédiatement en face du Marché Neuvième. Le lot est désigné comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasant, et forme l'encoignure des rues Magazine et Harmony. La dite portion de terre mesure 43 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la dite rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et face à la rue Harmony et entre lignes parallèles.

Les bâtisses Nos 862 et 864 rue Magazine sont un magasin et résidence en bois, deux corps de logis à deux étages couvertes en ardoises, occupées par une buvette (bar-room) et établissement de fruits et ayant de spacieuses galeries sur les deux rues et 12 chambres en tout, etc.

Les Nos 136, 136 1|2 et 138 rue Harmonie sont bâtis sur les portions inférieures du terrain et sont aménagés pour magasins et résidences. Il y a aussi des galeries devant et ont en tout 12 chambres, citernes, allées, etc. Faisant face immédiatement au marché de la rue Neuvième et dans le voisinage de l'école McDonogh et dans le centre même d'un quartier commercial. Ces splendides magasins sont toujours loués et sont capables de donner des loyers très élevés. C'est le meilleur coin des affaires qui se puisse obtenir dans le voisinage, et offre à l'homme entreprenant une excellente occasion d'établir un commerce qui deviendra un grand centre d'affaires au détail.

2° **Les jolies maisons de résidence doubles à deux étages en bois** Nos 10 et 12 avenue Washington et neuf terrains comprenant toute la face sur l'avenue Washington, entre les rues Tchoupitoulas et Livaudais décrites comme suit: Neuf certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington, et les rues Sixième, Tchoupitoulas et Livaudais et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sur un plan dressé par Charles Crampon en date du 25 avril 1866 et déposé pour référence en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le tout devant être vendu d'après un plan exhibé à l'endroit de la vente pour les subdivisions et les dimensions des …

La maison de résidence en bois à deux étages Nos 10 et 12 avenue Washington, s'élevant sur une portion des terrains 5 et 6 et ayant la distance du trottoir, et a une galerie en bois de la façade, salons doubles, un corridor avec escaliers, salle à manger, office et cuisine et 4 chambres à coucher en haut de chaque côté, faisant 16 chambres en tout, citernes, galerie de façade et à l'arrière.

L'écurie en bois à deux étages contient 2 chambres au-dessus. L'acquéreur du terrain attenant aux terrains, fera déplacer à ses frais telle partie de la bâtisse qui s'étend sur le terrain No 4.

L'avenue Washington et la rue Tchoupitoulas sont pavées en pierres carrées, et cette spacieuse propriété est près des débarcadères des bateaux et du chemin de fer de ceinture; elle est désirable pour y faire bâtir.

3° **Une maison désirable en bois, à deux étages,** No 989 rue Tchoupitoulas, entre Huitième et Neuvième rues … ayant 3 chambres et une cuisine … citerne à l'arrière … comme suit: Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Huitième, Neuvième et St Thomas (anciennement …) … 1844, et déposé pour référence, en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire de la paroisse de Jefferson, en cet Etat, lequel terrain mesure au pied américain, 25 pieds 6 pouces de façade rue Tchoupitoulas (anciennement Levée), sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de l'Ascenseur de la Brasserie Lafayette, et d'industries expéditionnaires et d'autres grandes industries.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété pour laquelle elles peuvent être données, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; et il assumera toutes les taxes dues et exigibles en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur, lesquels devront être faits 15 jours après la date de l'adjudication.
25 mai—25 30—juin 6 13 20 26

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 24 rue Annonciation et No 254 rue Tchoupitoulas.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune.—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre original et supplémentaire à moi adressé en date du 4 et du 6 mai 1894, rendu par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "B" dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 11 sur un plan de H. Moellhausen, C. E., en date du 10 janvier 1847, situé dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope ou Louisa, Commerce ou Pearle et Delord. Lequel lot mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 83 pieds 6 pouces.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques, à deux étages, cuisine attenante, ayant grand magasin au bas, et quatre chambres en haut, rapportant un revenu de $20 par mois.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 6, sur un plan annexé à un acte pardevant E. G. Goddschalk, ancien notaire, le 11 de mai 1867, situé dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poeyfarre. Lequel lot mesure 16 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 13 pieds 9 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 51 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 5 et à peu près 53 pieds 10 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 7 et s'étendant à une allée de 5 pieds de largeur, ouvrant sur la rue Poeyfarre, en usage avec les dits lots et les autres.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, ayant 6 chambres, et rapportant un revenu de $12.50 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt, et les clauses usuelles de garantie. Dix pour cent de dépôt requis du montant de leur adjudication. Les taxes pour l'année courante seront assumées par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant Wm Ardill, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 mai—15 16 23 30—juin 6 10 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,756, Division E.—Charles P. Gould vs. ses créanciers.—Que la cession de biens faite dans cette affaire par Chas. P. Gould, soit et est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers. Qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public, en cette ville, commençant le 25me jour de juin 1894, à 11 heures A. M. Que Alf. H. Fleming, Esq., avocat, soit et est par le présent appointé pour représenter les créanciers absents de cette affaire, et, jusqu'à nouvel ordre de cette Cour, que toutes les procédures contre eux, la personne et les biens du dit Charles P. Gould, soient et sont par le présent suspendues.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1894.
(Signé) G. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
24mai—24—juin 10 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE Vente à l'Encan —DE— PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,
No 132, entre les rues St Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly et loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,
—A RAISON DE—
$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,
No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,
Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,
Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS
Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1|2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant
$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,
No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,
No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,
Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,
Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,
Nos 377 et 377 1 2, entre les rues Columbus et Laharpe, élégante résidence double.

RUE ROBERTSON,
No 467, entre les rues St Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,
No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,
Nos 245 et 245 1|2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,
No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,
No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés
1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIERE,
Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FELICITE,
Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,
Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.
No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—MARDI, le 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, et en vertu d'un ordre supplémentaire en date du 5 mai 1894 de la même Honorable Cour, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, dans le Premier District de cette ville, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage, une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue St-Joseph.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière—deux citernes, lieux d'aisance, etc, portant les Nos municipaux 245 et 245 1|2 rue Clara.

3° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le croquis par la lettre B.

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue Ste-Marie.

4° Premièrement—**Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue Thalie et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue St-Charles sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—**Une autre portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, et forme aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue Thalie, et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue St-Charles, ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue Melpomène et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, St-Charles, Commune et Carondelet.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 6 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue Canal, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage, une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au second étage; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve, hydrant, etc. et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District.

6° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville borné par les rues Franklin, Bassin, Bienville et Conti et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Franklin, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve, connu par le numéro municipal 64 rue Franklin.

7° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon, ayant une façade de 40 pieds sur la rue Toulouse sur une profondeur et face à la rue Dauphine de 45 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenante avec une chambre faisant face à la rue Toulouse cuve, lieux d'aisances, etc.

8° **Un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou, le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Quartier, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Claude, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue Quartier.

9° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, lequel lot est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue St-Louis.

10° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Galvez, St-Louis, et Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 24 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retirée de la rue, avec deux chambres cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis.

11° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue St-Louis.

12° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 15 de l'ilet No 34, borné par les rues St-Louis, Galvez et Johnson et le Canal Carondelet, mesure 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, connue comme le numéro municipal 377 rue St-Louis.

13° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Dumaine, St-Anne, Tonti et Rocheblave, mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 87 pieds de profondeur et de face à la rue Tonti, à laquelle il forme l'encoignure.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages ayant quatre chambres et palier à chaque étage, et une cuisine à deux étages et attenant, avec deux chambres à chaque étage citernes, lieux d'aisance, etc.

14° Premièrement—**Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville borné par les rues Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe, mesurant 66 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur. Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en brique séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard femme de F. M. Bienvenu et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la ligne de terre à laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent de la rangée de trois splendides magasins en brique à trois étages connue par les numéros municipaux 239 239 1|2 et 241 rue Levée, et Magasin du Marché.

Le tout sera vendu en bloc sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue Levée, occupé par M.M. Levy & Mayer, loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an payable $50 par mois; le No 239 1|2 rue Levée, occupé par la Boulangerie Garic, loué à M.M. Sanon et J. Gilomen … à raison de $1,380 par an payable $115 par mois; le No 241 rue Levée, occupé par P. Salatich comme café et loué à raison de $600 par an jusqu'au 30 sept. 1894, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie, sans caution. Mme Bodin est âgée de 80 ans.

Troisième District.

15° **Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Laharpe, Claiborne et Columbus, mesurant 32 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux corps de logis selon plan déposé à la Bourse connue sous les Nos 377 et 377 1|2 rue Robertson.

16° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, Troisième District de cette ville désignés par les Nos 27, 28 et 29 borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine; les dits lots mesurant chacun 36 pieds 10 pouces de face à la rue France sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine.

17° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé et étant dans le Faubourg Marigny Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson ou St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle, mesurant 35 pieds 1 pouce de face à la rue St-Jean Baptiste, sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.

18° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisance, etc., connue par le No municipal 154 rue Lapeyrouse.

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

19° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, borné par les rues Van Buren, Quatrième, Clio et Erato, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato.

20° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie, mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Van Buren et Troisième et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Erato et Thalie.

21° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, borné par les rues Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren, mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Thalie et Erato, et 255 pieds 9 pouces et 3 ligne de face à chacune des rues Quatrième et Van Buren.

Quatrième District.

22° **Un certain lot de terre,** situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Clara et Martin; le dit lot mesurant 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.

23° **Deux certains lots ou morceaux de terre,** situés et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté; le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

24° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Water et Tchoupitoulas ou Levée; le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue Tchoupitoulas.

25° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 454 bornés par la rue Jena, l'avenue Napoléon, les rues Baronne et Dryades, les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jena et Dryades et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles; portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que les prix de la propriété rue Decatur, dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin, durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, le prix de leur enchère.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt N. P., aux frais de l'acquéreur.
8 mai 8 15 22 29 juin 5 12

Propriété de choix du Deuxième et du Troisième Districts,
No 46 rue des Ursulines, entre Chartres et Royale.
Charmante maison de résidence en briques à trois étages, près du Marché Français, d'églises, etc. Le vendeur se réserve le droit d'occuper la maison jusqu'au 1er août 1894 sans payer aucun loyer ou autre frais.
No —— rue Union, entre St-Claude et Marais.
Elégante maison de résidence en briques à deux étages, louée $10 par mois,
No 429 rue St-Claude, entre Bagatelle et St-Antoine, louée $25 par mois.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MARDI, 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—

Pour plus amples détails voir les plans à la Bourse et le "N. O. Picayune."

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; le reste à 1 et 2 ans, en billets des acquéreurs, portant hypothèque spéciale avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente, et toutes les autres clauses de sécurité usuelles, dans les actes de vente. Les acquéreurs feront le remboursement et assumeront le paiement en sus du prix d'adjudication, les taxes de 1894, et feront un dépôt entre les mains des Encanteurs de 10 pour cent sur le montant de leur enchère, pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 juin—

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 328 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.
Succession d'Edmond Cabiro.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 19 juin 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant en place de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, en date du 15 mai 1894, pour le compte de la dite succession, de la propriété suivante à savoir:

Deux lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 381 borné par les rues Marais, St Claude, Esplanade et Kerlerec, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 25 et 26 de l'ilet No 6 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, en date du 18 décembre 1847, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant ensemble, conformément au dit plan, 63 pieds 11 pouces de face à la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté qui la divise du lot No 24 vers la rue Kerlerec, 63 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 97 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne qui la divise du lot No 27 vers la rue Esplanade. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent désignées par le No 328 rue Marais.

Etant la même propriété acquise par Edmond Cabiro d'Emile Carrière par acte pardevant C. T. Soniat, notaire, daté le 5 octobre 1883, enregistré C. O. B. K. 118, fol. 294.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec mansardes couverte en ardoises, retirée de la banquette, ayant corridor au centre, avec salon et salle à manger sur un côté et deux chambres à coucher sur l'autre côté, deux chambres dans les mansardes et une bâtisse à un étage, attenant, avec trois chambres et office, galerie derrière, cuve, chambre à charbon, lieux d'aisances, etc., jardin de fleurs sur le côté.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou à un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, et portant sept pour cent d'intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acquéreur assurera les améliorations pour le montant de la partie à crédit et transfèrera la police d'assurance au vendeur. Les frais de l'acte de vente devront être à la charge de l'acquéreur et cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, et seront exigibles. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de dix pour cent comptant du prix de son enchère au moment de l'adjudication. Le propriétaire actuel restera en possession de la propriété, sans loyer, jusqu'au 1er août 1894.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T. Soniat notaire
17 mai—17 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE

Presque Neuf et Elevé
—DANS LE—
TROISIEME DISTRICT,
No 131 rue Montégut,
Entre St-Claude et Remparts.
Succession de Mme Philomène Braud, épouse de Francis Arroyo.
No 42,005—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MARDI, 12 juin 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et la Place Commerciale en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 avril 1894 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Remparts, St-Claude et Clouet. Le dit lot est désigné par la lettre N sur un plan fait par F. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 15 mai 1888 et annexé à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 24 mai 1888, et mesure conformément 39 pieds 7 pouces de face à la rue Montégut, sur une profondeur du côté de la rue Remparts et 4 lignes entre lignes parallèles, de la dite portion de terre est composée du tout du lot désigné par le No 4 et une portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. L. Pilié, voyer général, le 5 octobre 1836 et déposé en l'étude de L. J. Caire, ancien notaire.

Les améliorations consistent en un joli cottage presque neuf, ayant une galerie de face, un corridor de côté fermé au fond du corridor une grande galerie de côté, salon et trois chambres, salle à manger, office et cuisine, cuisine, spacieuse, chambre de bain, joli jardin de côté barrière en fer, grande cuve montée sur fondations en briques, lieux d'aisances, hangar, etc. Le tout en bon état, et faisant un très joli cottage qu'on ne peut trouver dans aucune autre partie de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, payable en un et deux ans de crédit, avec billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la dite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement; la police d'assurance sera transférée au vendeur ou au porteur ou porteurs des dits billets, avec 5 pour cent honoraires d'avocat, seront payés par ledit acquéreur en cas de non paiement des dits billets ou n'importe quelle partie de ceux ci à leur maturité et nécessitant des procédures judiciaires pour forcer le paiement, en sus du prix d'adjudication, des taxes de l'année courante 1894, et toutes les autres clauses usuelles.

L'acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 mai—11 15 22 29—juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.
Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, ilet 266, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans son livre de plans No 104 et mesurant d'après cela, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux d'aisance, etc., etc., connu par les Nos municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V Déjan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.
30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

HENRY'S HOUSE,

No 109 rue St-Charles entre Poydras et Perdido.
Henry Hellmen vs Katie Consadine, son épouse.
No 42,492.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan SAMEDI 16 juin 1894, à 10 heures A. M. précises au No 109 rue St-Charles entre Poydras et Perdido en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er juin, 1894, le contenu du dit local, dans l'affaire ci dessus, consistant en meubles de maison pour 35 chambres et effets, lits en noyer noir, armoires, bureaux, lavabos, chaises, tables, berceuses, miroirs, stores, traversins, oreillers, quilts, draps, bureau, vaisselles et verrerie, etc, le tout sera vendu en

BLOCK.

Conditions—Comptant à l'adjudication. L'acquéreur assumera toutes les obligations du bail du dit local, expirant le 30 septembre 1894, à raison de $85 par mois, payable mensuellement. Une copie du dit bail sera lue au moment de la vente.
5juin—5 9 12 15 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice
Au Coin des Rues St-Louis et Roman.
Résidence à Deux Corps de Logis
Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.
Résidence à Deux Corps de Logis
Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.
Cottage Retiré de la Rue.
Terres dans la Paroisse St-Tammany.
R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.
—VS—
John Coyne et als.
No 40,638—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune.—MARDI, 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu et signé le 11 mai 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18 sur un plan de Geo de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse, le dit terrain est désigné par la lettre B sur un plan de Geo. De Armas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891 d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville carré d'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citernes lieux d'aisance, etc.

4° **120 acres de terre** décrits comme suit: N. E. 1|4 de S. W. 1|4 W 1|2 de S. E. 1|4 Section 4, T. 6 R. 10 East, Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets, ils transfèreront les polices d'assurances au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque, et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire aux frais des acquéreurs.
8 juin—8 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District.
Succession de Andreas Witt.
No 42,303.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, pour la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après, à savoir—

1° **Un certain terrain,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'ilet No 396 du Troisième District de cette ville borné par les rues Bons Enfants, Port, Morales et l'avenue Lafayette—lequel terrain forme le coin des rues Bons Enfants et Port, et mesure vingt neuf pieds de façade rue des Bons Enfants, sur cent trois pieds, six pouces de profondeur et de façade rue Port.

2° **Un autre terrain** dans le même district dans le carré d'ilet No 366 borné par les rues Bons Enfants, Remparts et St Ferdinand, mesurant vingt huit pieds de façade rue Port sur cent vingt un pieds et quatre pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumera et paiera en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8 12 19 26—juil 3 10

PAR STEPHEN J. DERBES.

POUR CAUSE DE DEPART.

Ameublements de salon et de chambre à coucher, meubles de salle à manger, tapis, nattes, portraits, ornements, etc.
—Aussi—
Une pendule française et chandeliers.

VENDREDI le 8 juin, à 11 heures, au coin des rues Bourgogne et Toulouse.
STEPHEN J. DERBES,
Encanteur.
7 juin—2f

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 631 rue Bagatelle.
Succession de Mme Carolina Hoenig.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 rue de la Commune, le MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles en vertu de l'ordonnance de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, daté le 23 mai 1894, dossier No 37,783, et pour compte de la succession de Mme Carolina Hoenig, décédée, il sera vendu à l'encan

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District, désigné comme lot No 15, de l'ilet No 56, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Bagatelle et St Antoine, lequel lot mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt avec hypothèque et autres clauses usuelles de garantie, l'acquéreur paiera les taxes de 1894 au-dessus du prix d'adjudication. Dépôt de dix pour cent requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
27 mai—27—juin 6 13 20 24 27

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Esther Levi.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,025.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 23 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Paroisse East Feliciana.

1° **Un certain morceau de terre,** connu comme le "Rankin Tract," ayant 435 acres, plus ou moins, et borné au nord par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy, à l'est par la rivière Comite, au sud par un bayou ou creek se déversant dans la rivière Comite, et à l'ouest par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy.

2° **Un certain morceau de terre,** connu comme "Chapman Tract", ayant 417 acres, plus ou moins, borné au nord par Pipes, à l'est par Thos S. Adams, au sud par les terres anciennement appartenant à S. Keller & Montgomery, et à l'ouest par la rivière Comite.

3° **Un certain morceau de terre,** connu comme le "Kelly Tract", contenant 320 acres, plus ou moins borné au Nord par le Dr W. Pipes, à l'Est par Wm. S. Irwin's et au Sud par les terres d'Isaac Berryhill et celles de B. D. Chaney.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
Aussi, un petit lot de bijouterie.
Conditions—Comptant.
25mai—25 30—juin 6 13 20 24 à date

PAR Wm. P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC
Ludwig Fichhorn vs ses créanciers

PAR WM. P. CURTIS— encanteur—Bureau No 129 rue Commune—Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 13 juin 1894, à 10 heures A. M., au local No 374 avenue Tulane, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 41,497, et daté le 29 mars 1894, la propriété ci-après décrite conformément à un inventaire déposé en mon bureau—

Plusieurs lots de têtes de tuyaux en fer galvanisé, piedestaux, etc.
Plusieurs lots de coudes de tuyaux de stove, corniches en fer, fil de fer, etc.
Un coffre fort en fer.
Un cheval et un lot de harnais.
Aussi, plusieurs comptes et billets.
Conditions—comptant avant livraison.
3 juin—3 12 13

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—sam et dim